

Contrat de mise à disposition de l'exposition « Comment tu comptes ? »

ENTRE : L'Espace Mendès France,
1 place de la Cathédrale, BP 80964, 86038 Poitiers,
représenté par son directeur, Monsieur Didier MOREAU

Et : La régionale Poitou-Charentes de l'APMEP,
IREM de Poitiers, Batiment de Mathématiques, téléport 2 BP 30179,
2 Boulevard Marie et Pierre Curie 86962 Futuroscope-Chasseneuil Cedex,
représentée par son président, Monsieur. Sébastien DASSULE-DEBERTONNE

D'une part,

Et : le Collège Jean Monnet Rue du Temple 79120 Lezay,
représenté par

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités de mise à disposition par la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP et l'Espace Mendès France à l'emprunteur de l'exposition « Comment tu comptes ? » dans sa version itinérante.

ARTICLE 2 : DUREE

La mise à disposition prendra effet le 12 mars 2018, date l'envoi de l'exposition par la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP à l'emprunteur et expirera à la date de retour de l'exposition le 23 mars 2018.

ARTICLE 3 : MISE A DISPOSITION

L'Espace Mendès France et la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP s'engage à mettre à disposition de l'emprunteur pour les dates et durées visées à l'article 1 ci-avant, les éléments de l'exposition listés en annexe. Le montant de cette mise à disposition est de 90 euros TTC pour une semaine de location, réglé à la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP.

ARTICLE 4 : ASSURANCES ET TRANSPORT

Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'emprunteur.
L'assurance de type « clou à clou » pour la valeur indiquée et pour les dates de mise à disposition (de la date d'installation à la date de démontage) est à la charge de l'emprunteur. L'emprunteur s'engage à garantir les éléments de l'exposition contre les risques de perte, vol et détérioration. En cas de non souscription d'une telle assurance, l'organisme demandeur sera considéré comme étant son propre assureur.

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Exposition itinérante « Comment tu comptes ? ».
Valeur d'assurance : 3 000 euros TTC

Emprunteur : le Collège Jean Monnet Lezay
Contact : Madame Magnier
Courriel : joan.magnier@ac-poitiers.fr

Date d'envoi : lundi 12 mars 2018
Date de retour : vendredi 23 mars 2018
Durée de présentation : deux semaines
Montant total des prestations : 180 euros

ARTICLE 6 : MENTION – INTERDICTION DE REPRODUIRE

L'emprunteur s'engage à ne pas adapter, reproduire ou faire reproduire sur quelque support que ce soit, tout ou partie des éléments de l'exposition mis à disposition par l'Espace Mendès France et la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP, sauf accord préalable écrite de ce dernier. En cas de reprographie interne à l'établissement, une demande doit être adressée à la régionale Poitou Charentes de l'APMEP.

A la restitution du matériel, l'emprunteur s'engage à n'utiliser aucune copie en dehors de la période de location.

Tous manquements à ces clauses tomberont sous le coup des textes en vigueur concernant les droits liés à la propriété intellectuelle des œuvres.

L'emprunteur s'engage à faire mention dans les documents de communication écrite et audiovisuelle s'y rapportant, les mentions suivantes : « Comment tu comptes ? » co-réalisée par l'Espace Mendès France, CCSTI en Poitou-Charentes et la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP.

ARTICLE 7 : CLAUSES OU DISPOSITIONS PARTICULIERES

Un exemplaire du présent contrat paraphé et signé doit impérativement parvenir à la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP avant la date d'envoi de l'exposition.

L'emprunteur déclare avoir eu connaissance de la composition de l'exposition et des conditions de prêt, et s'engage à en respecter les clauses.

Pour être validé, le présent contrat devra être paraphé et signé par les deux parties.

A Poitiers, le

Fait en deux exemplaires

Pour l'emprunteur

Pour l'Espace Mendès France et
la régionale Poitou-Charentes de l'APMEP
Sébastien Dassule-Debertonne

*Signature précédée du nom, prénom et
de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*



Conserver un exemplaire et retourner un exemplaire paraphé et signé à :
Régionale Poitou-Charentes de l'APMEP
IREM de Poitiers Batiment de Mathématiques
téléport 2 BP30179 2 Boulevard Marie et Pierre Curie
86962 Futuroscope-Chasseneuil Cedex